Comune di Dolceacqua

Via Roma, 50 – 18035 Dolceacqua (IM) Tel. 0184-206444 Fax. 0184-206433
Sito: www.dolceacqua.it

Centro Culturale e Ricreativo

Via Doria, 10 – 18035 Dolceacqua (IM)
Mail: info@culturadolceacqua.it - Sito: www.culturadolceacqua.it

Prix Littéraire de Poésies en dialecte
"Giannino Orengo"

AVIS DE CONCOURS
Edition 2021

Préliminaire
Grâce à ce prix littéraire, la Mairie de Dolceacqua, en collaboration avec le Centre Culturel et Récréatif et l'appui de la Mairie de Pigna, désire évoquer le souvenir de l'écrivain Giannino Orengo lequel a toujours cherché avec succès de récupérer, maintenir et valoriser à travers l'usage du « patois » les traditions ataviques et les antiques valeurs de notre arrière-pays.

Art. 1
L'adjoint-au-maire pour la Culture de la Mairie de Dolceacqua, en collaboration avec le Centre Culturel et Récréatif représenté par son président Jamila Chilà, organise pour l'année 2021 la **16° édition du Prix Littéraire de Poésie en Dialecte**
«Giannino Orengo», Marie de Dolceacqua.

Art. 2
Les participants admissibles au Prix Littéraire sont : les auteurs italiens et étrangers, ainsi que les élèves de l'école Primaire et
Secondaire de tous les degrés.

Art. 3
Les textes doivent être rédigés en :
- Langue monégasque
- Patois
- Ligure
- Département Alpes Maritimes
- Provençal
- Catalan

Art. 4
Les poésies doivent être absolument **inédites**. Les poésies écrites par d'autres auteurs et **traduites** en dialecte seront éliminées.

Art. 5
La participation au Prix Littéraire **est gratuite**.

Art. 6
Chaque auteur ne peut envoyer **qu'un seul** poèsie, qui devra être de **30** vers au **maximum**.

Art. 7
Chaque poésie doit présenter :
- un titre
- la traduction en français ou italien ou espagnol de l'entière poésie
- Préciser le dialecte dans lequel la poésie est écrite.

Comune di Dolceacqua

Via Roma, 50 – 18035 Dolceacqua (IM) Tel. 0184-206444 Fax. 0184-206433
Sito: www.dolceacqua.it

Centro Culturale e Ricreativo

Via Doria, 10 – 18035 Dolceacqua (IM)
Mail: info@culturadolceacqua.it - Sito: www.culturadolceacqua.it

Art. 8

Chaque participant présentera la poésie en **deux** exemplaires, **dont un seul exemplaire mentionnera** le nom de l'auteur, son
Adresse, si possible l'adresse e-mail et son numéro de téléphone ainsi que sa signature, au bas de la feuille (la signature des
Parents ou du tuteur est nécessaire pour les mineurs).
Les poésies seront envoyées à l'adresse suivante :
De préférence **Par e-mail : info@culturadolceacqua.it**
Ou par courrier a **Comune di Dolceacqua, in Via Roma 50 – Cap 18035, à l'attention du conseiller municipal Mauro Luana**
Date limite le 20 Juin 2021, le timbre postal faisant foi.
Les données personnelles seront utilisées à la seule fin du concours en respect de la loi 675/96.

Art. 9

Trois catégories sont prévues.
La première, pour la poésie en dialecte Ligure de l'arrière-pays, Département Alpes Maritimes, Monégasque, Catalan. Les trois premiers classifiés seront primés.
La seconde catégorie concerne la poésie provençale. Le premier classifié sera primé.
La troisième catégorie est réservée à la poésie en dialecte des écoles Primaires et Secondaires de premier degré et second degré. Les trois premiers classifiés seront primés.
La famille Orengo se réserve le droit de voter et de primer une poésie de son choix.

Art. 10

Les meilleures poésies selon le choix sans appel du Jury, seront exposées au public pendant les jours de l'assignation des prix et, si l'auteur le désire, publiées sur le site internet de la Commune de Dolceacqua et de Pigna, et insérées, au choix de l'auteur, dans une publication éditée par le Centre Culturel et Récréatif et par la Mairie de Dolceacqua. Avec la participation au concours, l'auteur cède au Centre Culturel et à la Mairie de Dolceacqua le droit de publier la poésie, renonçant seulement dans ce cas aux droits d'auteur, lesquels restent, dans tous les autres cas, de sa propriété.

Art. 11

Le Jury sera désigné avant le 30 Juin 2021 et son jugement sera sans appel.

Art. 12

La Cérémonie de la remise des prix se déroulera le 22 Août 2021 à 21h15 au jardin de la sale Polivalente (Parking San Filippo). Pendant la soirée des Prix, des poésies choisies par le Jury seront récitées. Il n'est pas prévu de prix en argent mais des targues et autres prix. Les textes les meilleurs seront publiés sur un livre biennal et consignés en alternance d'années à chaque participant au concours.

Art. 13

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Art. 14

Pour tous les cas non prévus dans la présente publication, le Comité d'Organisation se chargera de prendre une décision après avoir consulté le Jury.

Luana Mauro
ADJOINT-AU-MAIRE à LA CULTURE

Jamila Chilà
PRÉSIDENT CENTRE CULTUREL DE DOLCEACQUA

Dolceacqua
Comune Bandiera Arancione
Touring Club Italiano

Bandiere Arancioni del Touring Club Italiano:
Marchio Di Qualità Turistico Ambientale Per L'entroterra